

AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SRI - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

TRÉSORERIE LONGUE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **112 078,14 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
 Actif géré : **2 939,58 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010830844**
 Code Bloomberg : **AMR12I FP**
 Indice de référence :
20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX
+ 80% ESTR CAPITALISE (OIS)
 Durée minimum d'investissement recommandée : **1 an**
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © :
EUR ULTRA SHORT-TERM BOND
 Nombre de fonds de la catégorie : **391**
 Date de notation : **29/02/2024**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 12 mois, à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80 % taux €str capitalisé + 20 % ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 an. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : A compter du 1er juin 2021, un nouvel indice de référence est utilisé

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014	21/01/2010
Portefeuille	1,39%	0,48%	1,39%	4,91%	4,99%	4,96%	6,07%	12,08%
Indice	0,90%	0,36%	0,90%	3,88%	3,01%	2,09%	0,88%	2,58%
Ecart	0,50%	0,12%	0,50%	1,02%	1,98%	2,87%	5,19%	9,50%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	4,23%	-0,46%	-0,25%	-0,32%	0,81%	-0,97%	0,19%	0,69%	0,11%	0,85%
Indice	3,60%	-1,09%	-0,49%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%
Ecart	0,62%	0,63%	0,24%	0,14%	1,21%	-0,61%	0,55%	1,01%	0,22%	0,75%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	0,20
Sensibilité Crédit ²	1,66
Vie moyenne ³	2,01
Notation moyenne	BBB+
Nombre de lignes	194
Nombre d'émetteurs	126

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² La sensibilité crédit (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du spread de crédit.

³ Durée de vie moyenne pondérée exprimée en années

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,42%	0,75%	1,16%	0,86%
Volatilité de l'indice	0,29%	0,47%	0,38%	0,27%
Tracking Error ex-post	0,35%	0,55%	1,09%	0,81%
Ratio d'information	3,22	1,16	0,51	0,63
Ratio de sharpe	3,11	0,47	0,33	0,49

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Meilleur mois	01/2012
Meilleure performance	0,99%
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-2,62%
Baisse maximale	-3,26%
Délai de recouvrement (jours)	1 150

TRÉSORERIE LONGUE ■

**Nathalie Coffre**Responsable de la gestion de
Solutions Court Terme**Laurent Rieu**

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

L'inflation, encore et toujours l'inflation.

La publication, en retrait, de celle-ci en Zone Euro, porté notamment par l'Allemagne et la France (2.6 vs 2.8%, 2.5 vs 2.9% et 3 vs 3.1% le mois précédent respectivement) a été vu comme un signe encourageant pour la BCE. En effet, bien que toujours au-dessus des 2% souhaités, la tendance est à la baisse. La BCE, en publiant ses nouvelles prévisions de l'indice lors de sa réunion du 7 mars, de 2.7% à 2.3% pour 2024 et estimant atteindre son objectif de 2% en 2025, a décidé de maintenir ses taux inchangés pour la quatrième fois consécutive, réitérant la progression faite sur l'inflation. Cependant, sa présidente a estimé que cela n'était pas suffisant pour entamer la baisse de taux et souhaite attendre davantage de données avant de se prononcer.

Outre Atlantique, l'inflation augmente légèrement, passant de 3.1 à 3.2% en février, mais hors énergie et alimentation, l'inflation sous-jacente recule (de 3.9% à 3.8%) principalement portée par les services.

Ces derniers chiffres ne permettent toujours pas à la FED de baisser ses taux et son président Jerome Powell a décidé de laisser les taux inchangés pour la cinquième fois consécutive, car les progrès réalisés ne sont pas suffisamment ancrés, d'autant que l'économie américaine se montre toujours robuste. En effet, le PIB a été revu à la hausse, passant de 3.2% à 3.4% au T4 2023, confirmant au passage qu'il n'y avait pas d'urgence à baisser les taux pour le moment.

Autre chiffre qui aura marqué le mois de mars, la publication du déficit public français pour l'année 2023. Celui-ci s'élève à 154Mds €, soit 5.5% du PIB (contre 4.9% en 2022). Même s'il n'y a pas vraiment eu de réaction de la part des marchés financiers, l'attention se porte désormais sur les agences de notation qui pourraient dégrader la note « AA » de la France, ce qui impacterait le coût de ses emprunts, d'autant que Moody's, qui se prononcera fin avril sur la note de la France, a jugé « improbable » l'objectif de réduction du déficit annoncé par le gouvernement.

Dans ce contexte, nous avons piloté le fonds comme suit :

- augmenté notre sensibilité taux à 0.20 contre 0.14 le mois précédent. Pour ce faire nous avons découvert la partie courte de nos investissements (12-15 mois). Les banques centrales ont toujours l'intention de contre carter l'inflation et déclarent qu'il est encore trop tôt pour penser à des baisses de taux
- maintenu la vie moyenne et la durée crédit du portefeuille à 2.01 et 1.66 année
- participé au marché primaire où nous avons été encore particulièrement actif. Nous avons laissé des ordres sur les émissions suivantes : TD FRN 02/2027, NACNFRN 03/2026, MS FRN 03/26, ADNA FRN 03/2026, Toyota 3.434% 6/2026, NTT 3.359% 03/20231, Traton 3.75% 03/2027, KBC 3.75% 3/2032, MS 3.79% 3/2030, BBVA 3.5% 3/2031, NBNAUS 3.5% 03/2030, WKLNA 3.25 3/2029 entre autre, offrant des primes contre Euribor 3mois +35, 45, 65 et 30bp et de +40, 73, 83, 105, 100, 90, 85 et 60bp contre swap de même maturité,
- conservé notre volant de liquidité supérieur à 10% (Cash+OPCVM+Repo+TCN 1 mois).

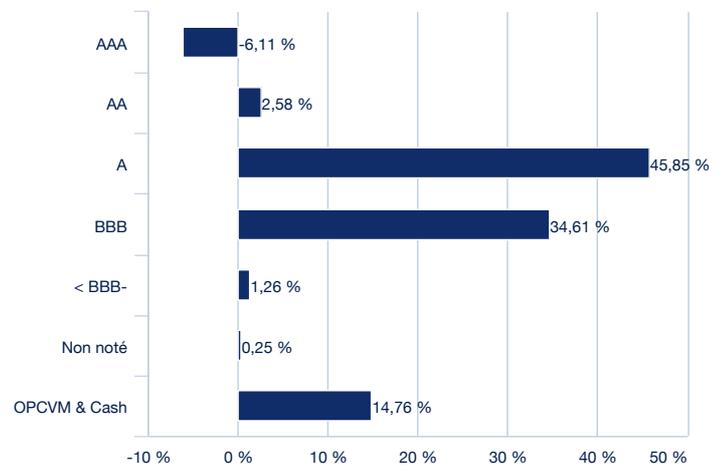
La performance d'Amundi Enhanced USTB sur le mois, +48bp (+36 pour son indice), s'explique par le portage du portefeuille, l'exposition taux et crédit. Les marchés des emprunts d'Etats se sont détendus, tenant compte des différents chiffres macroéconomiques et des discours des banquiers centraux. Le taux 2 ans allemand est passé sur la période de 2.90 à 2.85%. Concernant le marché du crédit, en prenant comme proxy l'indice ICE BofA 1-3 ans Euro Corporate index, sa prime de crédit s'est resserrée, -23bp, passant de 110 à 87bp contre emprunt d'Etat.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales lignes (Source : Amundi)

	Coupon (%)	Maturité	% d'actif
ARVAL SERVICE LEASE SA/FRANCE	0,00	30/09/2024	1,21%
ARVAL SERVICE LEASE SA/FRANCE	4,25	11/11/2025	1,09%
SYDBANK A/S	0,50	10/11/2026	0,90%
NIBC BANK NV	6,38	01/12/2025	0,90%
INTESA SANPAOLO SPA	FRN	17/03/2025	0,85%
BANK OF AMERICA CORP	FRN	22/09/2026	0,85%
VOLKSWAGEN BANK GMBH	4,25	07/01/2026	0,84%
BANCO SANTANDER SA	2,50	18/03/2025	0,84%
JYSKE BANK A/S	4,63	11/04/2026	0,82%
ASAHI GROUP HOLDINGS LTD	0,01	19/04/2024	0,82%

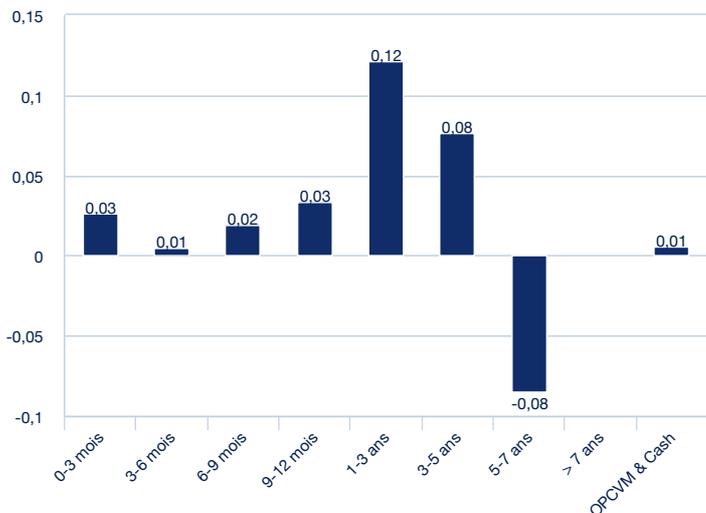
Répartition par notations long terme (Source : Amundi)



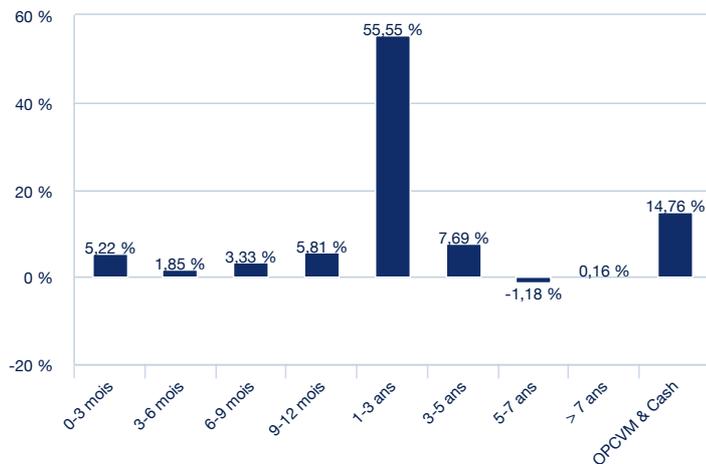
Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)

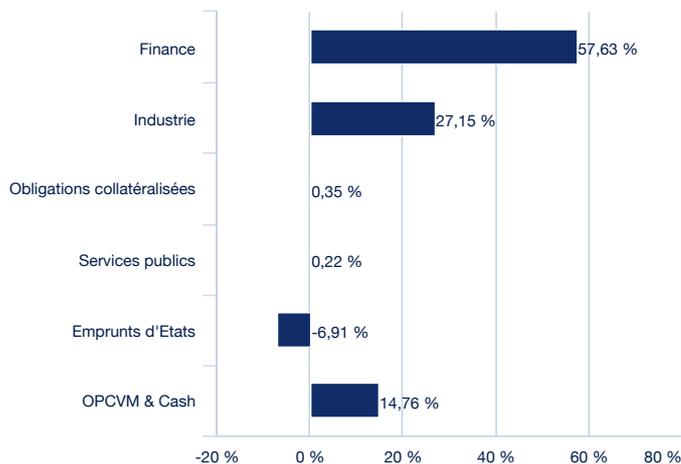


Répartition par maturités (Source : Amundi)



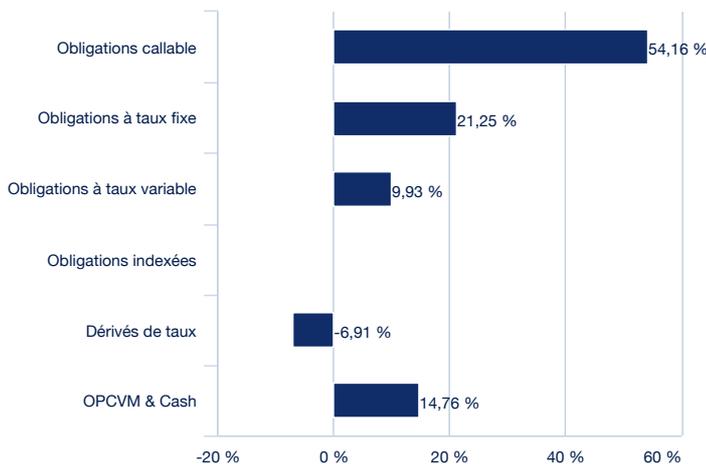
Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AAA	AA	A	BBB	<BBB-	OPCVM & Cash	Non noté	Total
0-3 mois	-	-	0,28%	4,21%	0,73%	-	-	5,22%
3-6 mois	-	-	1,21%	0,64%	-	-	-	1,85%
6-9 mois	-	-	1,77%	1,31%	-	-	0,25%	3,33%
9-12 mois	-	-	1,11%	4,70%	-	-	-	5,81%
1-3 ans	-1,50%	1,84%	33,01%	21,68%	0,53%	-	-	55,55%
3-5 ans	-	-	5,62%	2,07%	-	-	-	7,69%
5-7 ans	-3,61%	0,39%	2,03%	0,00%	-	-	-	-1,18%
> 7 ans	-0,99%	0,35%	0,81%	0,00%	-	-	-	0,16%
OPCVM & Cash	-	-	-	-	-	14,76%	-	14,76%
Total	-6,11%	2,58%	45,85%	34,61%	1,26%	14,76%	0,25%	93,20%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-7 ans	> 7 ans	Total
Zone Euro	-	2,39%	1,37%	3,33%	4,36%	35,53%	4,77%	-2,85%	0,16%	49,06%
Autriche	-	0,27%	-	-	-	1,57%	-	-	-	1,83%
Industrie	-	0,27%	-	-	-	-	-	-	-	0,27%
Finance	-	-	-	-	-	1,57%	-	-	-	1,57%
Belgique	-	-	-	-	0,43%	3,07%	0,41%	-	0,81%	4,72%
Industrie	-	-	-	-	-	0,40%	-	-	0,33%	0,74%
Finance	-	-	-	-	0,43%	2,67%	0,41%	-	0,48%	3,98%
Finlande	-	-	-	-	-	1,39%	-	-	-	1,39%
Industrie	-	-	-	-	-	0,63%	-	-	-	0,63%
Finance	-	-	-	-	-	0,77%	-	-	-	0,77%
France	-	1,24%	1,21%	1,55%	1,23%	9,17%	0,32%	0,00%	0,00%	14,73%
Industrie	-	1,24%	1,21%	0,91%	0,08%	1,36%	0,32%	-	0,00%	5,13%
Finance	-	-	-	0,64%	1,15%	7,81%	-	-	-	9,60%
Allemagne	-	0,24%	-	0,56%	0,30%	5,82%	0,86%	-3,61%	-0,99%	3,19%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	-2,31%	-	-3,61%	-0,99%	-6,91%
Industrie	-	0,24%	-	0,21%	0,30%	5,40%	-	-	-	6,15%
Finance	-	-	-	0,35%	-	2,73%	0,86%	-	-	3,95%
Italie	-	0,31%	-	0,69%	1,22%	5,26%	1,60%	-	0,35%	9,42%
Industrie	-	0,31%	-	0,69%	-	2,42%	0,80%	-	-	4,22%
Services publics	-	-	-	-	-	0,01%	0,21%	-	0,00%	0,22%
Finance	-	-	-	-	1,22%	2,83%	0,58%	-	-	4,64%
Obligations collatéralisées	-	-	-	-	-	-	-	-	0,35%	0,35%
Luxembourg	-	-	-	-	-	0,31%	0,17%	-	-	0,48%
Finance	-	-	-	-	-	0,31%	0,17%	-	-	0,48%
Pays-Bas	-	-	-	0,52%	-	3,37%	0,98%	-	-	4,87%
Industrie	-	-	-	-	-	0,73%	-	-	-	0,73%
Finance	-	-	-	0,52%	-	2,64%	0,98%	-	-	4,14%
Portugal	-	-	-	-	-	0,58%	-	-	-	0,58%
Finance	-	-	-	-	-	0,58%	-	-	-	0,58%
Espagne	-	0,33%	0,16%	-	1,19%	4,98%	0,43%	0,76%	-	7,84%
Industrie	-	0,07%	-	-	-	0,47%	-	-	-	0,54%
Finance	-	0,26%	0,16%	-	1,19%	4,51%	0,43%	0,76%	-	7,30%
Reste du monde	-	2,83%	0,48%	-	1,45%	20,03%	2,92%	1,67%	0,00%	29,38%
Australie	-	-	-	-	-	1,02%	-	0,39%	-	1,42%
Industrie	-	-	-	-	-	0,51%	-	0,39%	-	0,90%
Finance	-	-	-	-	-	0,51%	-	-	-	0,51%
Canada	-	-	-	-	-	3,60%	-	-	-	3,60%
Finance	-	-	-	-	-	3,60%	-	-	-	3,60%
Danemark	-	-	-	-	-	1,94%	-	-	0,00%	1,94%
Finance	-	-	-	-	-	1,94%	-	-	-	1,94%
Japon	-	0,82%	-	-	-	0,63%	0,18%	0,34%	-	1,97%
Industrie	-	0,82%	-	-	-	-	-	0,34%	-	1,16%
Finance	-	-	-	-	-	0,63%	0,18%	-	-	0,81%
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	0,43%	-	-	-	0,43%
Finance	-	-	-	-	-	0,43%	-	-	-	0,43%
Norvège	-	-	-	-	-	0,40%	1,08%	-	-	1,49%
Finance	-	-	-	-	-	0,40%	1,08%	-	-	1,49%
Suède	-	0,41%	-	-	0,73%	1,92%	0,36%	-	-	3,41%
Industrie	-	0,41%	-	-	-	0,00%	0,36%	-	-	0,77%
Finance	-	-	-	-	0,73%	1,92%	-	-	-	2,64%
Suisse	-	-	-	-	-	1,66%	-	-	-	1,66%
Finance	-	-	-	-	-	1,66%	-	-	-	1,66%
Royaume-Uni	-	0,95%	0,48%	-	0,72%	3,22%	0,46%	0,93%	0,00%	6,76%
Industrie	-	0,95%	0,48%	-	-	0,21%	-	0,75%	0,00%	2,39%
Finance	-	-	-	-	0,72%	3,01%	0,46%	0,18%	-	4,37%
États-Unis	-	0,66%	-	-	-	5,20%	0,85%	0,00%	0,00%	6,70%
Industrie	-	0,66%	-	-	-	2,43%	0,44%	0,00%	0,00%	3,54%
Finance	-	-	-	-	-	2,76%	0,40%	-	-	3,17%
OPCVM & Cash	14,76%	-	-	-	-	-	-	-	-	14,76%
Total	14,76%	5,22%	1,85%	3,33%	5,81%	55,55%	7,69%	-1,18%	0,16%	93,20%

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

TRÉSORERIE LONGUE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	21/01/2010
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010830844
Code Bloomberg	AMTR12I FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	2 Part(s) / 1 dix-millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais Gestion Financière Direct	0,35% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	15,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,19% (prélevés) - 31/05/2023
Coûts de transaction	0,16%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	1 an
Historique de l'indice de référence	01/06/2021: 80.00% ESTR CAPITALISE (OIS) + 20.00% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX 21/01/2010: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+2
Date de valeur souscription	J+2
Particularité	OPCVM maître

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

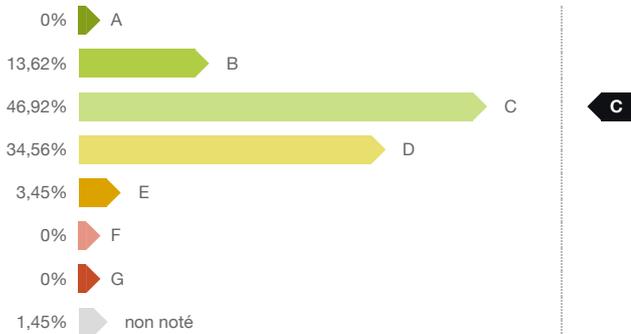
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

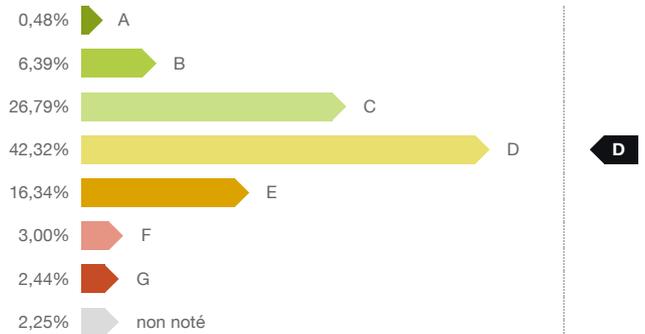
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	D
Gouvernance	D
Note Globale	C

Benchmark ESG :ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	126
% du portefeuille noté ESG ²	99,10%

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

TRÉSORERIE LONGUE ■

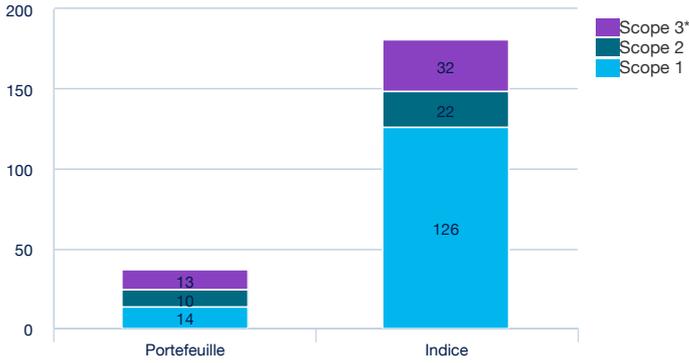
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 36 / 180

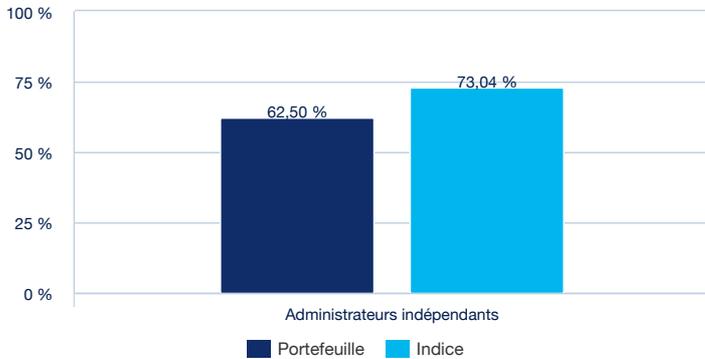


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,60% 96,20%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

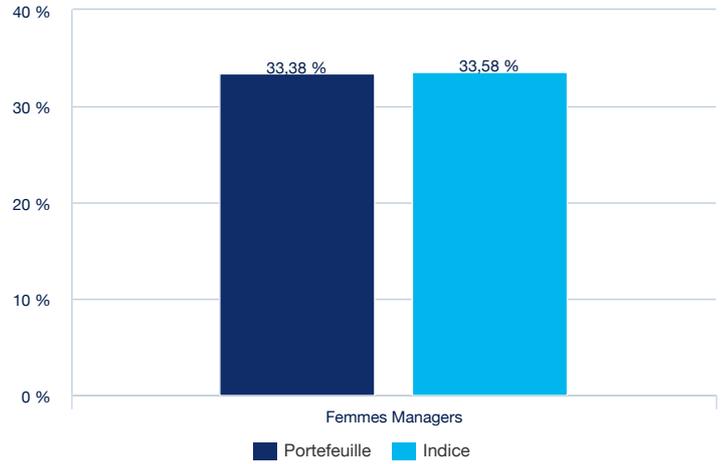


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 84,85% 92,16%

Social²

Mixité des Managers

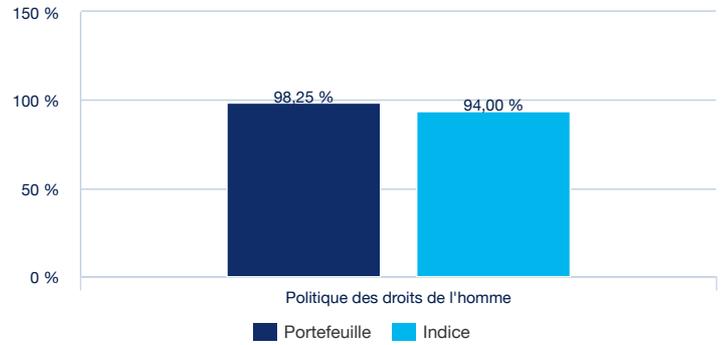


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 81,51% 81,70%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 84,86% 92,77%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.